

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2001

1) Accueil des participants par le président (Patrice BLOT)

2) Intervention du Directeur de l'ENSMM (Jean-Claude GELIN)

Introduction :

Après quelques remerciements aux présents, le directeur estime que son rôle se borne ici à poser des questions aux membres de l'association et que cette assemblée générale a aussi pour fonction d'informer sur la vie et les évolutions de l'école.

Quelques chiffres :

- l'école a formé 3 547 ingénieurs,
- est forte de 516 élèves,
- 130 collaborateurs,
- dispose de 3 laboratoires en propre,
- 3 laboratoires partenaires,
- 5 centres de transfert de technologie (IP, PTF, ITS, IITC, IMFC),
- Il y a 500 000 ingénieurs en activité en France,
- 100 000 scientifiques exercent un métier d'ingénieur,
- 50 000 ingénieurs « maison ».

L'ENSMM pèse 0,5% de la population des ingénieurs en France, c'est donc une Grande Ecole avec un positionnement national et international.

Le gros du recrutement se fait en trois régions : Ile de France, Rhône-Alpes, Bretagne.

Aujourd'hui, 18% de filles sont arrivées dans la dernière promotion (c'est une opportunité à travailler).

L'ENSMM est encore fragile :

Il y a quelques difficultés à recruter pour stabiliser nos effectifs à un niveau normal.

Depuis cinq ans, les classes préparatoires sont fortes de 55 000 élèves, mais il y a eu doublement des places en école d'ingénieurs dans le même temps. Nous sommes dans une situation de forte concurrence entre les établissements.

Le directeur développe ses actions d'informations à venir :

- auprès des collèges pour créer très tôt la motivation vers notre formation,
- auprès des filles.

Il fait appel aux membres de l'association afin qu'ils participent fortement à cette action de promotion.

Il faut assurer :

- la pérennité de l'école,
- le placement des diplômés,
- l'identité des anciens,
- le budget (il a suivi l'évolution des effectifs, et le ministère s'y est engagé pour l'avenir mais il reste insuffisant).

Défis liés à la formation :

Nous pouvons constater :

- la multiplication et l'interpénétration des technologies,
- l'ouverture des marchés et la mondialisation des échanges,
- l'externalisation des productions,
- rôle accru de la sous-traitance,
- la prise en compte de l'environnement,
- rôle fondamental de l'innovation (qui échoit aux ingénieurs).

En conséquence, il faut préparer :

- la mobilité thématique et géographique,
- l'aptitude au travail de groupe,
- l'ouverture d'esprit et la capacité d'écoute,
- caractère polyglotte.

Avec un certain nombre d'invariants :

- connaissances génériques et des formalismes,
- multi-disciplinarité et adaptabilité,
- triptyque Innovation- Conception - Production.

En fait le corps du métier d'ingénieur a peu changé ; pour appuyer son argumentation, Monsieur GELIN cite deux exemples :

1°) Association Usinor-Acérolia-Arbed qui forme le premier groupe mondial des producteurs d'acier alors que la sidérurgie française était destinée à mourir. Cela tient à la performance des lamineurs qui savent obtenir des tôles de 0.7mm d'épaisseur avec 3 micromètres de tolérance, et qui fournissent, aujourd'hui, 75% des besoins de l'industrie automobile.

2°) Monsieur FOLTZ est élu patron de l'année alors que l'on était inquiet pour l'avenir du groupe qu'il dirige. C'est le 6ème producteur mondial d'automobiles.

Ses sociétés ont beaucoup d'ingénieurs, et font beaucoup d'innovations...

Réponse de l'ENSMM à ces défis :

- formation multidisciplinaire solide,
- approche des technologies génériques,
- prédominance de la notion de systèmes sur les composants,
- pédagogie par projets,
- Ouverture à l'international et à la coopération,
- Semestrialisation de la formation,

- Resserrement des contacts avec les entreprises pour les stages et les projets de fin d'étude.

Les PFE évoluent. Sachant que les entreprises apprécient les élèves de l'ENSMM et qu'elles constituent le vivier de l'embauche, nous souhaitons augmenter la qualité des prestations fournies par l'école et leur faire de vrais projets.

Nous voulons passer de la position de demandeur à celle de « l'offreur de service ». Il a été mis en place un groupe de travail (cellule RIVE) assurant l'interface entre l'ENSMM et les entreprises pour les stages et les PFE. Trois types de contrats de collaboration ont été mis au point et sont utilisés dès cette année.

Nous pouvons déjà noter une amélioration sensible de la qualité des contacts qui ont été pris :

- nous avons créé les PIC (projets interdisciplinaires collectifs),
- nous développons la notion de réseaux, en particulier vers le groupe Polyméca, pour faire le poids vis à vis des INP par exemple.

La formation à la recherche et à l'innovation :

Nous avons sept domaines d'excellence :

- Les microtechniques,
- La mécanique destinée aux transports terrestres,
- Les matériaux et traitements de surface,
- Génie biomédical,
- Les nouvelles technologies de l'information (NTIC),
- Le génie productique,
- Tertiaire.

L'ENSMM s'y trouve présente de façon active.

3) Rapport moral du président (P. Blot) :

De façon très édulcorée, il nous présente les points forts de l'année écoulée :

Mes petits malheurs :

- les problèmes de recrutement de l'école,
- une certaine discrétion de l'ingénieur ENSMM qui ne met pas en avant ses qualités,
- un manque de présence des anciens dans les entreprises.

Mes grands bonheurs :

- Une nouvelle équipe dirigeante de l'AIMM très dynamique,
- La mise en place des festivités pour le centenaire de l'école,
- Le salon Micronora en septembre 2002 où nous serons présents,
- Le renouvellement de la confiance de l'école pour les actions de l'AIMM et son soutien financier accru cette année.

Le président ne manque pas de faire appel aux bonnes volontés pour le renouvellement des membres sortants du conseil d'administration...

4) Axes de travail 2001/2002 :

Résultats des enquêtes (S. Maréchal)

L'enquête de juin présente quelques points forts :

(INSERTION GRAPHIQUES)

Comparaison entre les salaires des ingénieurs ENSMM et les salaires nationaux révélés par l'enquête du CNISF :

(INSERTION GRAPHIQUES)

On peut y voir un certain décalage vers le bas...

Refonte de la charte graphique (L. Naigeon)

Nous sommes en cours de mise en place d'une nouvelle communication, les premiers résultats vont apparaître au début 2002.

Il y a création d'un nouveau logo pour L'AIMM.

Convention avec l'APEC (F. Roposte)

Il s'agit d'établir des partenariats, en premier lieu avec l'APEC.

Nous nous sommes engagés à publier les offres d'emploi de l'APEC vers les membres de l'AIMM.

Nous développons la publication des offres sur Internet.

Nous envisageons de développer les contacts avec les cabinets de recrutement.

Nous allons entreprendre des actions vers l'étranger.

L'édition du NEC (News Emploi Carrières) va devenir quotidienne et s'y ajoutera les offres de l'APEC.

Forum de l'emploi (E. Bouard)

Il s'agit de se préparer à une situation qui va devenir urgente dans un proche avenir.

D'où :

- la nécessité de relancer les activités liées à la recherche d'un emploi,
- la participation à des forums organisés par des élèves ou par des écoles.

Protection juridique de l'ingénieur (E. Bouard)

Selon le CNISF, il y a une montée de la mise en cause des ingénieurs du fait de leurs activités professionnelles.

Le CNISF propose un contrat d'assurance avec les AGF. L'AIMM propose de prendre en charge la prime liée à l'assistance juridique. Le CNISF et les AGF tiendront des réunions d'informations en différents lieux, un peu partout en France. Les informations détaillées se retrouveront dans le prochain News.

Rapport Financier (JM. Leblanc)

Intervention des commissaires aux comptes : (F. Haustrate µ98, P.Lemoine µ98, L. Patureau µ98)

- Les comptes sont clairs et justes.
- Les actions ponctuelles du trésorier sont très efficaces.

Vote du Quidus : Unanimité pour l'approbation des comptes.

5) Renouvellement des membres sortants :

Jean-Pierre BIGLE
Michel Benoit
André-Denis PRIEUR

Candidats

JP Bigle	1 abstention
Karl BERNARD	0 contre
Nathalie COLOMBEL	Oui pour le reste

6) Renouvellement des commissaires aux comptes :

Frédéric HAUSTRATE	2 Abstentions
Pierre ANDRE	0 contre
	Oui pour le reste

7) Bilan des sections locales :

Section Franche Comté (L. Patureau) :

- Rapprochement avec l'URIS-FC et conférences organisées en commun.
- Repas entre amis (fin janvier) afin de resserrer les liens ou de recréer des contacts amicaux.
- Etablissement d'informations par E-mail.

Section parisienne (C. Receveur) :

- Réunions régulières chaque premier mardi des mois pairs.
- Accueil à la Maison de la Franche-Comté.
- Efficacité de la communication par E-mail.
- Participation au salon des ingénieurs.

Cette section fonctionne avec un succès certain, les points forts étant les réunions du mardi qui sont organisées avec thèmes et débats. Elle assure, de plus, un soutien pour certains chronos en difficulté.

Section Alsace (Cyril Barbier) :

Plein de bonne volonté, il reconstitue une section locale sur les bases de l'amitié et de la convivialité.

8) Questions :

B Lang : Combien de chronos sont en recherche d'emploi ?

P Blot : Je n'ai pas l'information exacte, mais c'est facile à obtenir de la base de données.

B Lang : Durée de la recherche d'emploi à la sortie de l'ENSMM ?

Quelqu'un de l'assemblée ? : Moins de un mois pour mon cas.

P Blot : Cette question revient sur le tapis et c'est un signe de l'évolution de l'état d'esprit ou de la situation du moment : Il faut en tenir compte pour l'avenir. Je rappelle que les ingénieurs en recherche d'emploi sont exemptés de cotisation (c'est ce qui permet de faire les statistiques).

A Bourjault : Accueil des premières années ?

P Blot : C'était à mon initiative, mais j'ai fini par me retrouver seul. Nous avons une réflexion sur ce point et nous avons décidé d'avoir une présence plus continue (invitations, µchlem...). Les offres d'emploi sont données aux élèves de 3^e année.

A Bourjault : vous pouvez faire un pot avec les enseignants non-chronos.

P Blot : Bonne idée !

B Lang : Participation des anciens à la semaine de ski ?

P Blot : Cela se fait et ça marche ! En janvier 2001 il y avait 40 anciens.

C Receveur : J'ai reçu un E-mail de la part d'un chrono travaillant en Angleterre à propos de la facturation des PFE à 1 000 € ?

JC Gelin : Nous voulons passer de la position de quémandeur à celle d'offreur de services. Il y a réellement des choses à faire dans les entreprises et dans ce cas particulier de contrat cela marche bien. Il y a très peu de situations conflictuelles.

P Blot : Il y a 160 élèves en troisième année. Combien faut-il de PFE ?

JC Gelin : De 100 à 120, nous avons sans doute plus de 100 sujets aujourd'hui. Les difficultés viennent des élèves qui démarchent en direct auprès de DRH au lieu d'extraire des informations auprès des services techniques. Il n'y a pas d'interaction entre le versement des 1 000 € et les indemnités attribuées aux étudiants.

Quelqu'un de l'assemblée ? : Comment les élèves peuvent-ils avoir connaissance des services techniques dans les entreprises ?

JC Gelin : Nous avons un fichier de 900 contacts qui se modernise régulièrement. J'ai présenté cette évolution des PFE auprès d'un certain nombre de directeurs d'établissement lors de la remise du prix Marius Lavet au salon des ingénieurs. Cette idée a été particulièrement bien accueillie.

P Blot : Pour les entreprises qui prennent des élèves en PFE comme une pré-embauche, pour 1 000 € c'est une bonne opportunité !

9) La parole est donnée aux élèves :

Le club robotique qui participe depuis 6 années à la compétition E=M6, présente ses brillants résultats lors de la compétition 2001 obtenus en Suisse et en France (1° aux qualifications et 5° en poule finale). Ils décrivent les conditions du règlement 2002 et leurs ambitions : ils souhaitent se retrouver en tête des qualifiés, mais surtout faire partie des 3 premiers afin de pouvoir participer à la coupe d'Europe. Très motivés mais aussi plein d'idées, ils souhaitent une aide bienveillante de la part de tous les anciens qui voudraient les épauler. Pour convaincre, ils proposent de présenter la bande vidéo de la dernière compétition et tout apport matériel et financier (ils ont besoin de 1 000 à 2 000 €).

10) Conclusion :

Le président Patrice BLOT tient à remercier Christine Gronda (notre secrétaire) pour son travail efficace, puis les élèves qui ont organisé une partie importante de l'accueil à l'assemblée générale et les rencontres sportives de la journée, puis enfin tous les présents.

11) Intervention de M. Gérard GRUNBLATT :

Monsieur GRUNBLATT présente son parcours professionnel et ses activités dans le domaine des supraconducteurs.